

RAPPORT DARROI

Lætitia Janbon : « Le rapport fait des propositions positives, intéressantes mais aussi dangereuses »

■ La commission Darroi remettra dans les jours à venir ses propositions pour la réforme du métier d'avocat. Entretien avec le bâtonnier Lætitia Janbon.

DirectMontpellierplus : Que pensez-vous du rapport Darroi ?

Lætitia Janbon : C'est un rapport qui a approfondi beaucoup de questions, s'est penché sur bien des difficultés et, à cet égard, il est positif. Maintenant, il y a des choses intéressantes mais aussi dangereuses. Le fait qu'un avocat pourrait établir un acte juridique qui ait valeur probante, au même titre qu'un acte authentique, est positif.

Quels sont les autres aspects intéressants du rapport ?

Je trouve intéressante l'idée d'une formation commune à tous les juristes, qui contribuerait à développer un senti-

ment d'appartenance à une communauté. Egalement, la possibilité de constituer des structures interprofessionnelles avec les huissiers ou les notaires. Enfin, tout ce qui est dit sur l'aide juridique est intéressant, même si l'on peut regretter que les avocats demeurent indemnisés, et non rémunérés, pour leur prestation.

Et les aspects dangereux ?

L'introduction de capitaux extérieurs dans les sociétés d'avocats ferait courir le risque d'une perte d'indépendance. De même que la création d'un Haut conseil du droit, dont on ne sait ni qui le constituerait, ni ce qu'il ferait. Ou encore l'introduction d'un magistrat au sein du conseil disciplinaire.

Qu'attendez-vous de Nicolas Sarkozy ?

Depuis qu'il est Président, la profession d'avocat n'est



Lætitia Janbon, bâtonnier au barreau de Montpellier. Photo HJE

absolument pas considérée, humiliée car pas écoutée. Je souhaite qu'il soit attentif aux

réflexions du Conseil national des barreaux, qui représente toute la profession. L. Azorin